

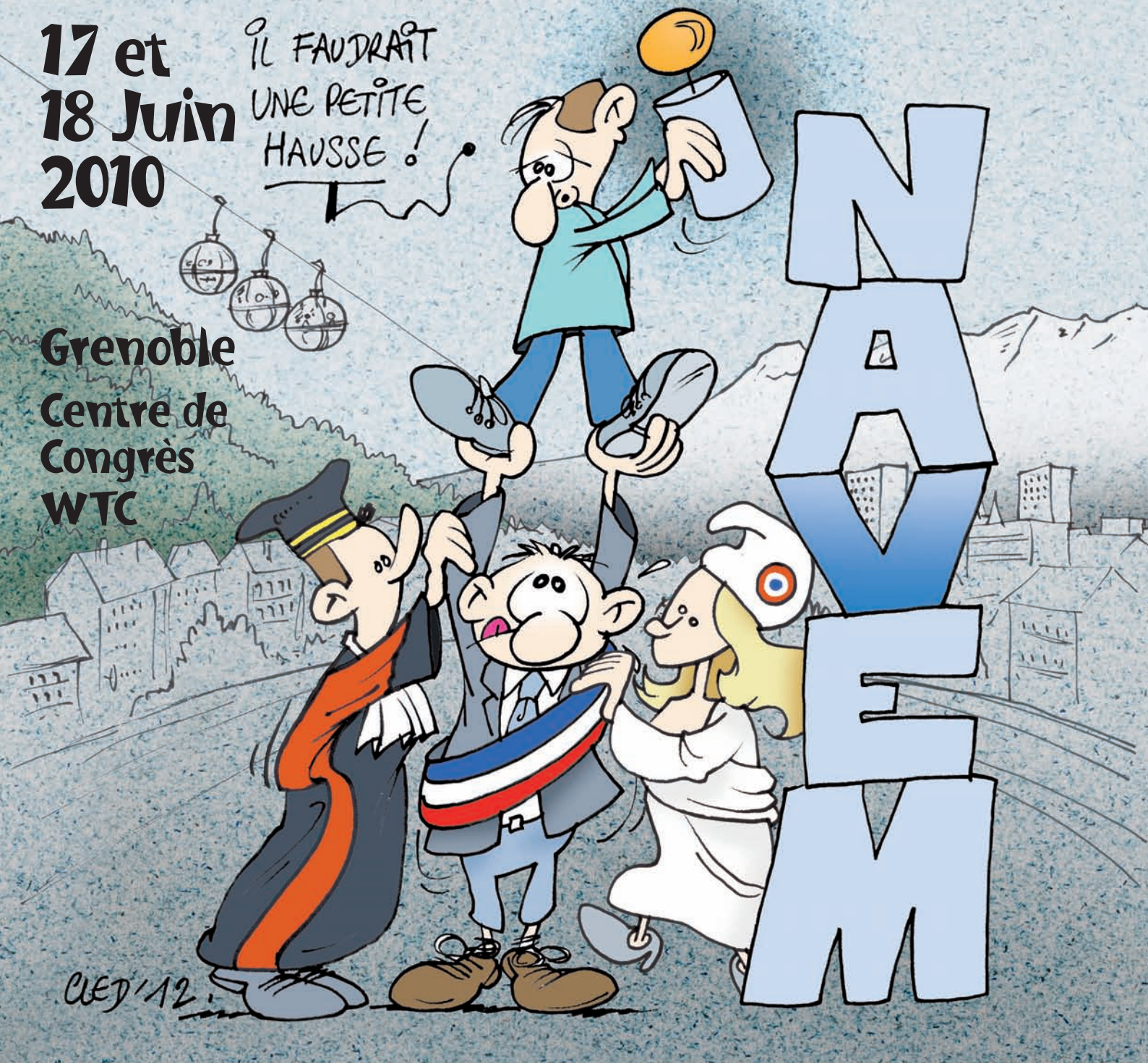
XXV^{es} Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes

**LES POLITIQUES TERRITORIALES D'AIDE AUX VICTIMES :
ENJEUX ET STRATÉGIES**

**17 et
18 Juin
2010**

IL FAUDRAIT
UNE PETITE
HAUSSE !

**Grenoble
Centre de
Congrès
WTC**



XXV^{es} Assises Nationales des A

« LES POLITIQUES TERRITORIALES D'AIDE

AIV – GRENOBLE

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 JUIN 2010 - CENTRE DES CONGRÈS WTC - GRENOBLE -

Jeudi 17 Juin 2010

Centre des Congrès WTC - Grenoble

08H30 – 09H30

Accueil des congressistes et enregistrement

09H30 – 10H00

Propos d'ouverture

Luc BARRET

Président AIV Grenoble

Michel DESTOT

Député-Maire de Grenoble

André VALLINI

Député, Président du Conseil Général de l'Isère

Jean-Jack QUEYRANNE

Député, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes

10H00 – 10H30

Allocution

Hubert BONIN

Président de l'INAVEM

Michèle ALLIOT-MARIE

Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés

Président de séance : Philippe de LAGUNE

Préfet, Comité interministériel de prévention de la délinquance

10h30 - 10h40

Introduction sur l'aide aux victimes et la prévention de la délinquance

Philippe de LAGUNE

Préfet, Comité interministériel de prévention de la délinquance

10h40 - 11h00

Analyse de l'évolution des politiques d'aide aux victimes au regard des politiques de prévention de la délinquance

Jacques DONZELOT

Maître de Conférences en sociologie politique

Directeur du CEDOV et du CEPS, conseiller scientifique au PUCA (sous réserve)

11h00 - 11h15

Pause

11h15 - 11h35

Impact de la « réparation sociale » sur la réinsertion de la victime ?

Laurent BEGUE

Universitaire, chercheur en psychologie sociale - Grenoble

11H35 – 12H10

Débat avec la salle

animé par Patrick Colin, sociologue, membre du conseil scientifique INAVEM et Claude Lienhard, avocat, président fondateur INAVEM

12h10 – 12h30

Aide aux victimes et politique de la ville : évaluation des actions proposées et soutenues dans le cadre des dispositifs financés par la politique de la ville

Eric LENOIR

Directeur de la prévention de la délinquance et de la citoyenneté – ACSE

12H30 – 13H00

Débat avec la salle

13H00 – 14H30

Déjeuner

Président de séance : Luc BARRET,

Professeur Médecine Légale, Président AIV Grenoble

14H30 – 15H30

1er Cercle de discussion

Relations entre associations d'aide aux victimes / préfetures et collectivités territoriales

- Chargé de mission politique de la ville Préfecture

Quelle relation pour quelle mission ?

- Chargé de projet CLSPD/CIPD

Modalités de fonctionnement

- Jean-Guy CHAUDERON,
Directeur AVMP 32

Partenariat avec le SID-PC

- Direction départementale droits des femmes
et égalité

Les articulations possibles

Associations d'Aide aux Victimes

AUX VICTIMES : ENJEUX ET STRATÉGIES »

15H30 – 16H30

2e Cercle de discussion

Associations d'aide aux victimes et autres acteurs locaux de l'aide aux victimes

- Directeur AAV
- Représentant Alma 38
- Avocat
- Virginie SCOLAN, Médecin légiste, UML au CHU Grenoble
- A la recherche du multi-partenariat ?
- Relation entre les généralistes et spécialistes
- Entre information et défense
- Santé et Aide aux Victimes

16H30 – 16H45

Pause

16H45 – 17H45

3e Cercle de discussion

L'intervention locale autour de la victime

- Sabrina BELLUCCI, Directrice INAVEM
- Pierre MERCIER, Directeur LE MAS
- Directeur Association
- Arlène GAUDREAU, Association « Plaidoyer Victime » Montréal
- Proactivité en question
- Intervention concertée et projet associatif
- Un schéma directeur pour aider les victimes ?
- Des cultures d'aide aux victimes ?

17H45 – 18H00

Jean ALÈGRE

Synthèse de la journée

Magistrat DAJ - Ministère des Affaires Etrangères (sous réserve)

19H30

Dîner - Soirée Restaurant panoramique La Bastille

Vendredi 18 Juin 2010

Centre des Congrès WTC - Grenoble

08H30 – 09H00

Accueil des congressistes

Président de séance : Pierre ALBERT,
Avocat, Vice-président AIV

09H00 – 09H30

Marie-Christine LEROY

Regard et rôle de l'institution judiciaire

sur la mise en œuvre territoriale des politiques d'aide aux victimes

Conseiller Cour d'appel Aix-en-Provence – MDPAAD

09H30 – 09H45

Débat avec la salle

09H45 – 11H15

Table ronde animée par Serges BRUNEAU,
Centre International de Prévention de la Criminalité

Les Services d'Aide aux Victimes dans l'Urgence : un modèle de partenariat ?

Jacques WALKER
Yves CONTRERAS
Olivier ROTHE
Jean-Marc NOIRAU
Représentant
Michel FERRIER

Directeur ACCORD 68 Mulhouse
Conseiller communautaire, délégué à la Prévention, Grenoble Alpes Métropole
Procureur de la République Aix-en-Provence
Chargé de mission politique de la ville Grenoble Alpes Métropole
Police Nationale / Gendarmerie Nationale
Président Solidarité Femmes Isère

11H15 – 11H30

Pause

11H30 – 12H00

Michel MARCUS

Aide aux victimes et politique de la ville : visions et attentes d'élus ?

Délégué général Forum Français de la Sécurité Urbaine

12H00 – 12H15

Débat avec la salle

12H15 – 12H30

Clôture des Assises nationales

Hubert BONIN et Luc BARRET

12H30 – 14H00

Déjeuner

14H30

Visite des Caves de la Chartreuse

Au début des années 80, grâce à l'émergence d'une véritable politique publique d'aide aux victimes initiée par Robert Badinter, alors Garde des Sceaux, la place de la victime sur la scène pénale s'est considérablement renforcée.

Depuis une dizaine d'années, une diversité de partenariats locaux se sont développés autour de l'aide aux victimes marquant ainsi par de nombreux exemples une importante évolution et de nouveaux enjeux. Dès lors il est devenu nécessaire de s'interroger sur le sens de ce mouvement et de la place que doit occuper aujourd'hui l'aide aux victimes dans ces nouveaux rapports.

Les relations entre les Associations d'Aide aux Victimes et les collectivités locales et territoriales deviennent de plus en plus incontournables : de nombreuses actions sont proposées par les associations en partenariat avec des acteurs locaux. Au-delà de la mise en œuvre d'une culture commune de l'aide aux victimes que nous devons partager, les enjeux financiers sont devenus considérables.

Loin de s'opposer à la culture du judiciaire qui a construit le mouvement de l'aide aux victimes dès son origine, les besoins et les attentes exprimés par les acteurs locaux (collectivités locales et territoriales, associatifs et professionnels) offrent une formidable occasion de replacer la victime au cœur du débat social, à travers les « politiques de la ville », celles développées notamment dans les dispositifs de prévention et de gestion de la délinquance que sont les CCPD, CLSPD, CISPD, CUCS, FIPD, ACSE, etc.

Le thème proposé pour ces XXV^{es} Assises « Les politiques territoriales d'aide aux victimes » où nous débattons des enjeux de ce relationnel et des programmes à développer pour répondre aux besoins et aux attentes de nos partenaires locaux soulève bien la question du « politique » avec toutes ses richesses et tous ses dangers. Les partenaires « initiaux et traditionnels » de l'aide aux victimes que sont les acteurs du monde judiciaire constituent les « garde-fous » et, paradoxalement, les promoteurs de ces relations.

